

**EUROMOBILIARE INTERNATIONAL FUND**  
**En abrégé « EUROFUNDLUX »**  
**Société d'investissement à capital variable**  
**10/12 Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg**  
**R.C.S. Luxembourg B82461**

Les actionnaires sont convoqués à une

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le lundi 29 avril 2019 à 11 heures au siège social de la société sous rubrique avec l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

1. Compte rendu d'activité du Conseil d'Administration et rapport du Réviseur d'Entreprises sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018
2. Approbation des Etats Financiers au 31 décembre 2018
3. Décharge aux Administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat
4. Nominations statutaires
5. Rémunération des Administrateurs pour l'exercice 2019
6. Nomination du Réviseur d'Entreprises pour un terme d'un an
7. Divers

Aucun quorum n'est requis pour que l'assemblée puisse délibérer valablement.

Les résolutions sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés.

Chaque action, quels que soient le compartiment et la classe ou sous-classe auxquels elle se rapporte et quelle que soit sa valeur nette d'inventaire dans son compartiment et sa classe ou sous-classe, donne droit à une voix.

Sont admis à assister ou être représentés à l'Assemblée Générale Ordinaire tous les actionnaires nominatifs inscrits dans le registre des actionnaires (5) cinq jours francs avant la tenue de ladite Assemblée. Les propriétaires d'actions nominatives devront aviser le Conseil d'Administration de la Société par écrit cinq (5) jours francs avant l'Assemblée de leur intention d'y participer soit personnellement, soit par procuration, laquelle devra être déposée cinq (5) jours francs avant l'Assemblée à l'un des guichets mentionnés ci-dessous.

Au Grand-Duché de Luxembourg : Euromobiliare Asset Management SGR S.p.A. – Luxembourg Branch, 10/12 Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg

En Italie: BNP Paribas Securities Services (Succursale di Milano), Piazza Lina Bo Bardi, 3 – 20121 Milano

Tout actionnaire a par ailleurs la possibilité de voter par procuration en désignant un représentant de l'Agent Domiciliaire, c'est-à-dire Euromobiliare Asset Management SGR S.p.A. – Luxembourg Branch, comme mandataire. Des formulaires de procuration sont disponibles sur simple demande au Siège Social de la Société ; la procuration doit être communiquée au mandataire endéans le délai indiqué ci-dessus, moyennant téléfax ou tout moyen similaire soit directement à Euromobiliare Asset Management SGR S.p.A. – Luxembourg Branch, soit par l'intermédiaire de BNP Paribas Securities Services (Succursale di Milano).

Le Conseil d'Administration